



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE

J'installe des panneaux solaires chez moi

Dans le cadre du Plan Climat, Air, Energie Territorial et du programme local de l'habitat, Saint-Lô Agglo, Territoire 100 % EnR en 2040, assure la transition énergétique du territoire.

France Rénov'

Un service gratuit pour vous aider à définir votre projet

Vous souhaitez installer des panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques pour votre logement ? Saint-Lô Agglo et ses partenaires vous accompagnent pour mener à bien votre projet grâce à l'espace conseil France Rénov'.

Neutre, gratuit et sans engagement, l'espace conseil France Rénov' vous permet d'obtenir des informations personnalisées et de prendre rendez-vous avec un conseiller pour échanger sur les solutions techniques, administratives et financières de votre projet.

Deux permanences par mois sur rendez-vous sont organisées sur le territoire de Saint-Lô Agglo les 1^{ers} mercredis et 3^e jeudis de chaque mois, de 9h à 17h.

À retenir :

La première des démarches à effectuer pour obtenir des conseils sur l'amélioration énergétique des logements et l'installation de panneaux solaires est de remplir le questionnaire ci-dessous.

Attention : ne rien signer sans prendre le temps de vous renseigner !

Saint-Lô Agglo ne réalise ni ne cautionne aucune démarche commerciale ni aucun démarchage à domicile proposant l'installation de panneaux solaires. Elle ne recommande jamais d'entreprise.

Pour bénéficier d'un appui juridique ou en cas de litige avec votre entreprise, n'hésitez pas à contacter l'[UFC-Que Choisir](#). Pour rappel, vous disposez d'un délai légal de 14 jours pour vous rétracter à l'issue de la livraison du matériel.

3 bonnes raisons d'installer des panneaux solaires chez soi :

1 _ contribuer à la transition du territoire vers les énergies renouvelables

L'énergie solaire est économique, facilement disponible, renouvelable et aisément transformable. Elle répond à des enjeux écologiques plus globaux et contribue ainsi à l'ambition de Saint-Lô Agglo d'être un territoire dont les besoins seraient couverts à 100% par la production d'énergie renouvelable en 2040.

2_ réduire sa facture d'électricité... à condition d'être dans un logement bien isolé

Si votre logement est bien isolé et que votre installation est bien calibrée, l'installation de panneaux solaires contribue à réduire votre facture, via la production d'électricité (photovoltaïque) ou la réduction des consommations électriques pour votre eau chaude sanitaire (solaire thermique).

La première étape pour réduire sa facture est de bien isoler son logement et d'adopter les bons réflexes pour baisser sa consommation.

[En savoir plus sur les aides aux travaux de rénovation énergétique.](#)

3_ des systèmes qui peuvent s'adapter aux spécificités de chaque logement et projet

Solaire photovoltaïque ou thermique, panneaux installés sur toiture ou sous forme de trackers solaires : les solutions liées à l'énergie solaire sont variées et peuvent donc répondre à des situations diverses.

Et si votre logement ne s'y prête pas (appartement, mauvaise exposition, raccordement impossible...), [participez à un projet citoyen collectif!](#)



À savoir avant de vous lancer

une installation solaire photovoltaïque chez un particulier ne permet que sous de très rares conditions d'atteindre une autonomie énergétique complète. Il y aura toujours un coût de l'électricité à payer même avec une technologie de stockage, qui correspond à l'utilisation du réseau.

en Normandie, il faut retenir un ratio puissance installée/production de 1. Ainsi une installation de 6000 Watt crête installés produira l'équivalent de 6000 KWh/an.

pour inciter à l'installation de panneaux photovoltaïques, des primes financières sont mises en place par l'Etat pour l'autoconsommation et le rachat de l'électricité via EDF.

Saint-Lô Agglo n'octroie pas d'aide pour l'installation de panneaux solaires.

un devis d'une entreprise doit toujours être accompagné d'une étude de production de l'électricité.

l'entreprise doit posséder, pour l'installation de panneaux solaires, une assurance décennale.

un projet d'installation de panneaux solaires en toiture doit prendre en compte les capacités techniques de votre charpente et l'état de votre toiture. Les panneaux solaires ont une durée de vie de plus de 25 ans. Pensez à anticiper les éventuels besoins de réfection dans votre projet afin d'éviter des surcoûts liés à la pose et dépose des panneaux en cas de besoin d'intervention sur la toiture.

Sauf cas particulier, les projets d'installation de panneaux solaires sont soumis à une autorisation d'urbanisme. Avant de signer votre devis, renseignez-vous auprès de votre mairie sur les règles applicables à votre logement.

sur le plan administratif, un projet d'installation photovoltaïque est réalisé en 3 étapes d'accompagnement du projet :

- le dépôt du permis de construire/de la déclaration préalable après des services d'urbanisme
- l'enregistrement de l'installation auprès d'Enedis
- signature d'un contrat sur 20 ans auprès de EDF Obligation d'Achat

À retenir : vérifiez auprès de votre artisan les modalités d'accompagnement pour chacune de ces étapes.

CONTACT



SAINT-LÔ AGGLO À VOS CÔTÉS

Service habitat

70 rue du Neufbourg
50000 Saint-Lô

02 14 29 00 38

[Itinéraire](#)

[Courriel](#)



CONTACTEZ-NOUS

SAINT-LÔ AGGLO

70 rue du Neufbourg
50000 Saint-Lô
Lundi au jeudi
8h30-12h/13h30-17h30
Vendredi
8h30-12h/13h-17h
02 14 29 00 00